

## LE LIEU

### L'INCENDIE DE LA SCIERIE

Mercredi dernier, vers 20 h. 30, un rougeoiement insolite illuminait le ciel de La Vallée, augmenté encore par la bruine qui diffusait une lueur que l'on pouvait apercevoir de très loin, nous dit-on, puisqu'on l'a remarqué à Yverdon même. A cette heure-là il ne pouvait s'agir que d'un sinistre important et l'on apprenait rapidement que la grande scierie Bois-Mont du Lieu était en flammes.

Lorsque nous sommes arrivés sur place, toutes les dispositions du service du feu étaient prises, les lances en activité se bornaient à protéger les hangars annexes et réserves de bois. Les compagnies du Lieu, Séchey-Charbonnières et du Solliat étaient sur les lieux. Malgré la rapidité des secours et la présence de deux hydrantes à proximité de la scierie, il ne fut malheureusement pas possible de neutraliser le sinistre. Le feu qui semble avoir pris au centre du bâtiment s'était propagé avec une rapidité inouïe. L'alarme a été donnée par Mlle Huguette Meylan qui, venant du Sentier par le train, descendait au village. Activé par un vent très violent, le feu faisait rage et tout était consumé vers 24 heures. Une garde de nuit fut organisée, puis les pompiers allèrent se restaurer et faire honneur à une collation offerte à l'Hôtel de Ville par les autorités.

A noter que le dernier train de mercredi soir a dû être stoppé au Pont et les voyageurs acheminés par autocar, de même que ceux du premier train de jeudi. La ligne à haute tension

étant dans le secteur immédiat du foyer, la chaleur dégagée était telle qu'il était plus prudent de couper le courant. Le lendemain tout était rentré dans l'ordre.

La scierie occupait 20 ouvriers dont une moitié d'étrangers. Leur activité se trouvera momentanément interrompue. Cependant, la direction nous informe qu'elle est en mesure, six jours après le sinistre, de faire face à ses obligations vis-à-vis de sa clientèle, grâce à la compréhension rencontrée auprès de quelques entreprises similaires de la Plaine.

Les dégâts sont, on peut le supposer, très importants, le montant d'un million ayant été articulé, représentant le bordereau industriel et les bâtiments détruits. Les assurances procèdent ces jours à l'inventaire. Quant aux causes du sinistre, une enquête en cours conduite par la police de sûreté, parviendra-t-elle à en déceler l'origine ? Si nous pouvons en obtenir les conclusions, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs.

Et l'avenir ? M. le directeur Rochat, auquel nous avons posé cette question, nous a simplement répondu qu'il dépendrait de la situation financière résultant de l'estimation des dégâts et de leur indemnisation par l'assurance. On peut s'attendre cependant à une grosse perte qui rendra assez problématique un nouveau départ et l'on nous a laissé entendre qu'il sera fonction des appuis financiers sur lesquels l'entreprise pourra compter. De leur origine peut dépendre le maintien dans la région de cette intéressante industrie ou son déplacement hors de notre district, ce qui ne serait pas à souhaiter.

R. D.

FAVJ du 8 février 1961



Travail à la scierie du Lieu dans les années trente.



Chemin de fer Pont-Brassus (Vallée de Joux).

Le Lieu.

Scierie et gare du Lieu avant l'électrification de 1938 de la ligne Vallorbe-Le Brassus.



Le complexe industriel de la gare au Lieu avant et après l'incendie de 1961.

